



CONSULTATION

AMELIORATION DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE



Période de consultation, du 02 mars au 26 avril 2026

DISTRICT DU JURA DE FOOTBALL





Préambule

Le **District du Jura de Football** est l'instance départementale décentralisée de la **Fédération Française de Football (FFF)**. Il a pour objet l'organisation des compétitions masculines et féminines des catégories d'âges de U6 à vétérans, sur le territoire du Jura, pour le niveau départemental. Il met en place le plan de développement de la FFF pour les pratiques de football dites « diversifiées » (Futsal, Futnet, Fitfoot, Footgolf, Beach soccer). Il participe à la formation des arbitres et des éducateurs de football. Il a également un rôle dans l'accompagnement des clubs dans leur développement.

Le **District du Jura de Football** est administré par un Comité Directeur composé de 18 membres et ses différentes missions sont réparties en 18 commissions composées de plus de 110 membres bénévoles. Il compte également pour son fonctionnement quotidien sur les compétences de 4 salariés permanents (1 directeur, 1 secrétaire, 1 chargée de mission, 1 conseiller technique), 1 apprenti (assistant technique) et 2 personnels détachés (1 conseiller technique et 1 conseiller en arbitrage).

Suite à la réalisation d'un Diagnostic de Performance Energétique, le **District du Jura de Football** envisage des travaux pour réduire les déperditions.

Table des matières

1. Remarques préliminaires / Organisation de la consultation	3
1.1. Donneur d'ordre et contact	3
1.2. Critères d'attribution	3
1.3. Planning de la consultation	3
2. Objet de la consultation	4
2.1. Contexte	4
2.2. Retour du DPE et préconisation	5
3. Prestations attendues	8
3.1. Lot n°01 : Salle du Comité Directeur – Fenêtres et issue de secours	8
3.2. Lot n°02 : Couloir – baie vitrée fixe	9
3.3. Lot n°03 : Portes d'accès	10
3.4. Lot n°04 : Réalisation d'un faux plafond	12
3.5. Lot n°05 : Salle du Comité Directeur – Plancher sur vide-sanitaire	13
4. Contours de l'offre	13
4.1. Contenu et remise de l'offre	13
4.2. Evaluation de l'offre	13



1. Remarques préliminaires / Organisation de la consultation

1.1. Donneur d'ordre et contact

Donneur d'ordre :

Le **District du Jura de Football**, affilié à la Fédération Française de Football sous le n°4001, et immatriculé sous le n° de siret est 313 257 826 00047, est domicilié au 65 rue Bercaille à LONS-LE-SAUNIER (39000).

Interlocuteur :

- ✓ Monsieur Sébastien HARMAND
- ✓ Directeur du Développement
- ✓ Courriel : direction@jura.fff.fr
- ✓ Téléphone : 06-08-67-36-44

Demandes d'informations :

Toutes demandes d'informations des candidats peuvent se faire par téléphone ou par courriel, adressées exclusivement aux interlocuteurs visés ci-dessus.

Une visite du bâtiment peut être programmée sur demande des candidats.

1.2. Critères d'attribution

Le **Bureau du District du Jura de Football** étudiera les différentes propositions et proposera au Comité Directeur un choix dans l'attribution des lots.

Le **Bureau du District du Jura de Football** sera particulièrement attentif à la qualité des matériaux et produits, aux moyens et l'accompagnement mis en œuvre pour délivrer une prestation de qualité contribuant à l'amélioration significative de la performance énergétique du bâtiment.

Le **Bureau du District du Jura de Football** se réserve la possibilité, notamment dans le cas où la consultation se révélerait infructueuse, de reporter ou d'annuler tout ou partie de présente consultation, et ceci de façon discrétionnaire. Le cas échéant, le **Bureau** pourra engager des négociations de gré à gré avec un ou plusieurs candidats.

1.3. Planning de la consultation

Etapes	Dates
01 : Publication de la Consultation	Lundi 02 mars 2026
02 : Candidatures et échanges	Du 02 mars au dimanche 26 avril 2026
03 : Clôture des candidatures	Dimanche 26 avril 2026
04 : Etude des candidatures	Bureau du 28 avril 2026
05 : Sélection des candidats	Comité Directeur du 19 mai 2026
06 : Annonce du résultat	Lundi 01 juin 2026

Sous réserve d'une obligation statutaire de ratification par l'**Assemblée Générale** :

Pas de ratification par l'Assemblée Générale :

Etapes	Dates
07 : Phase de contractualisation	Du 02 juin au vendredi 28 août 2026
08 : Début des travaux	Lundi 31 août 2026

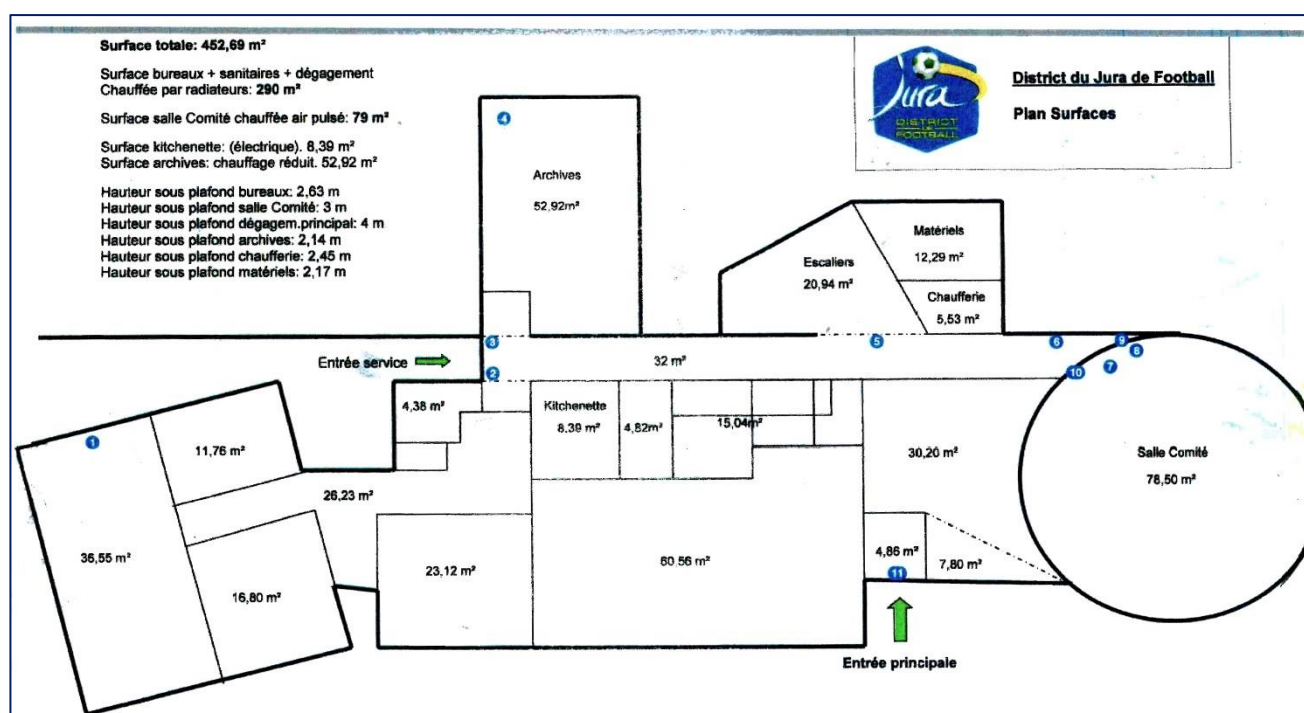
Ratification obligatoire par l'Assemblée Générale :

Etapes	Dates
07 : Assemblée Générale	2 ^{ème} quinzaine d'octobre 2026
08 : Phase de contractualisation	Du 02 novembre au 18 décembre 2026
08 : Début des travaux	Janvier 2027

2. Objet de la consultation

2.1. Contexte

- ✓ Dénomination contractuelle de l'établissement : Maison du Football
- ✓ Propriétaire : District du Jura de Football
- ✓ Date de construction : 05/08/1994
- ✓ Propriétaire précédent : Communauté de Communs du Bassin de Lons-le-Saunier
- ✓ Date de cession : 08/03/2011
- ✓ Dernières rénovations majeures : été 2023 ; remplacement de l'isolant des combles et des plaques du plafond, mise en place d'une pompe à chaleur air-air.
- ✓ Surface : 452,69m²

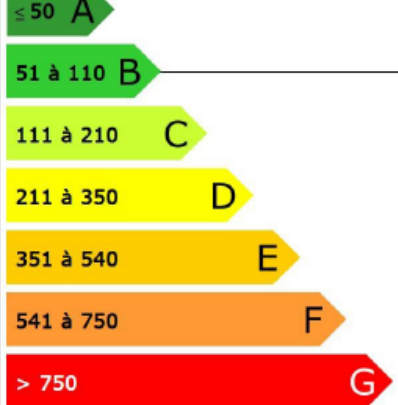
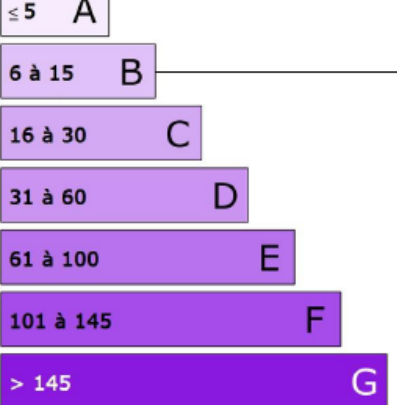


2.2. Retour du DPE et préconisation

Le Diagnostic de Performance Energétique a été réalisé par **Diane Expertise**, représentée par **Monsieur Fabrice GAUTHERON**, lors d'une visite le **08 octobre 2025**.

Consommations annuelles d'énergie			
Période des relevés de consommations considérée : 2024-2023-2022			
	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie
	détail par énergie en kWh _{EP}	détail par énergie en kWh _{EP}	
Bois, biomasse	-	-	-
Électricité	Electricité : 10 626 kWh _{EP}	24 441 kWh _{EP}	2 449 €
Gaz	Gaz Naturel : 14 912 kWh _{EP}	14 912 kWh _{EP}	1 416 €
Autres énergies	-	-	-
Production d'électricité à demeure	-	-	-
Abonnements			1 069 €
TOTAL		39 353 kWh_{EP}	4 933 €

Consommations énergétiques (en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, le refroidissement, l'éclairage et les autres usages, déduction faite de la production d'électricité à demeure	Émissions de gaz à effet de serre (GES) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement, l'éclairage et les autres usages
Consommation estimée : 96 kWh_{EP}/m².an	Estimation des émissions : 10 kg éqCO₂/m².an

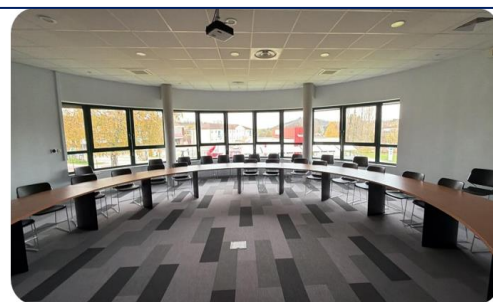
Bâtiment économe  Bâtiment 96 kWh _{EP} /m ² .an Bâtiment énergivore	Faible émission de GES  Bâtiment 10 kg éqCO ₂ /m ² .an Forte émission de GES
---	---

Recommandations d'amélioration énergétique

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie du bâtiment ou de la partie du bâtiment.

Mesures d'amélioration	Commentaires
Fenêtres	Il faut remplacer les vitrages existants par des doubles-vitrages peu émissif pour avoir une meilleure performance thermique.
Fenêtres	Installer des protections solaires (stores ou volets) de préférence extérieure sur les fenêtres de toit afin de limiter les surchauffes en été.
Fenêtres	Envisager l'installation de volets afin de limiter les déperditions de chaleur en hiver et de limiter les surchauffes en été.
Fenêtres	Il faut remplacer les fenêtres existantes par des fenêtres plus performantes thermiquement.
Portes	Il faut remplacer les menuiseries existantes par des menuiseries ayant une meilleure performance thermique.

Priorité 1 : Salle du comité



Constats	Propositions et bénéfices	Priorité	Coût
Les systèmes de ventilation de la pièce soufflent et aspirent beaucoup trop	Faire vérifier et régler l'installation au plus vite par l'entreprise EIMI. ✓ Limitation des déperditions tout en gardant un air sain	★ ★ ★	€
Menuiseries vieillissantes	Remplacement par des fenêtres et des volets par les mêmes que dans salle de réunion. ✓ Limitation des déperditions, protection solaire en fin de journée et limiter les risques d'intrusion	★ ★	€ € €
Le plancher donnant sur le vide sanitaire est déperditif	Apposition en sous-face de panneaux polyuréthane avec une performance $\geq 4 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$. ✓ Limitation des déperditions, contre l'effet « pied froid »	★	€
La porte « issue de secours » est déperditive	Il faut la remplacer ou la compléter avec un dispositif isolant (kit d'isolant ou rideau thermique) ✓ Limitation des déperditions	★ ★ ★	€

Priorité 2 : Le couloir

Dans le couloir qui dessert la salle Stéphane Moulin, le bureau « Président », le bureau de la direction, le bureau des conseillers techniques et le secrétariat, nous avons constaté la présence d'une baie vitrée fixe en aluminium.



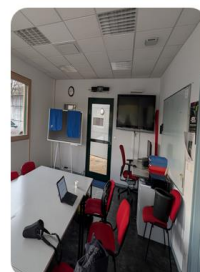
Le radiateur qui chauffe « exagérément » est accolé à la surface vitrée et s'apparente à un véritable « aspirateur à chaleur ».

Nous préconisons :

- ✓ De déposer les deux parties vitrées situées en partie basse et de les remplacer par une cloison opaque isolée.
- ✓ Adjoindre un panneau polyuréthane pour permettre un R de minimum $4 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (environ 9 cms d'épaisseur) et ainsi réverbérer la chaleur produite
- ✓ Autre solution, la dépose complète de la menuiserie, puis l'édification d'une cloison maçonnée isolée et la pose d'une fenêtre fixe hybride de dernière génération.



Priorité 3 : Les portes

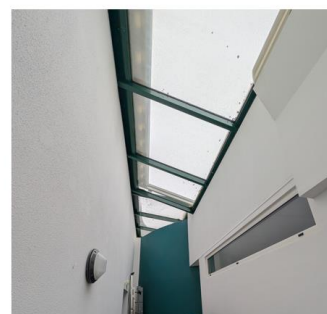
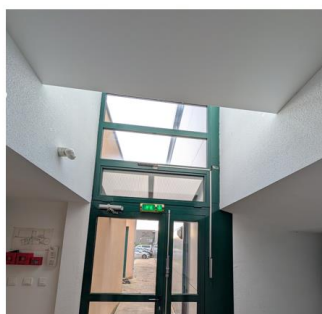


Bureau du Directeur, Entrée de service et salle Stéphane Moulin :

Les baies vitrées présentes dans ces locaux ont été mesurées comme très déperditives par la caméra thermique :

- Entre 14 et 16° sur la baie vitrée alors que les pièces sont entre 18 et 21°
- ✓ Nous conseillons de la faire remplacer par une menuiserie hybride de dernière génération avec un $U_w \leq 1,3W/m^2.K$

Priorité 4 : Les plafonds



Entrée de service et couloir derrière la salle d'attente :

La réalisation d'un « plafond de verre » apporte de la lumière mais est aussi particulièrement déperditif.

Nous vous conseillons vivement :

- ✓ La mise en place d'un faux plafond en plaque de plâtre et une isolation par insufflation de ouate de cellulose pour atteindre un coefficient de résistance thermique $R = 7 m^2.K/W$.

Une autre possibilité est de doubler avec une paroi en verre plus performante afin de garder la lumière mais cette option sera plus onéreuse et moins performante thermiquement.

3. Prestations attendues

Le **Comité Directeur du District du Jura de Football** a découpé l'ensemble des travaux qu'il souhaite réaliser en plusieurs lots, afin de pouvoir ventiler les interventions, par ordre de priorité et par soucis budgétaires.

3.1. Lot n°01 : Salle du Comité Directeur – Fenêtres et issue de secours



Photo intérieure salle du Comité



Photo extérieure salle du Comité



Photo intérieure issue de secours



Photo extérieure issue de secours

Remplacement des fenêtres de la salle du Comité Directeur par des fenêtres pvc imitation bois en intérieur et aluminium extérieur, incluant des rideaux extérieurs électriques, raccordés à la temporisation déjà existante. Une option pour une gestion des rideaux électriques en lien avec l'exposition solaire sera appréciée. Remplacement de la porte de secours, respectant les normes d'évacuation, et limitant la déperdition énergétique. Elle devra intégrer la serrure actuelle (clés passe-partout).

3.2. Lot n°02 : Couloir – baie vitrée fixe



Photo intérieure baie vitrée



Photo intérieure baie vitrée

Modification de la baie vitrée fixe d'optimiser la performance énergétique. Plusieurs propositions seront appréciées.

3.3. Lot n°03 : Portes d'accès



Photo intérieure porte salle Stéphane Moulin



Photo extérieure porte salle Stéphane Moulin



Photo intérieure porte arrière côté parking



Photo intérieure porte bureau du Directeur



Photo extérieure porte arrière côté parking



Photo extérieure porte bureau du Directeur

Remplacement des 3 portes (salle de réunion Stéphane Moulin ; arrière du bâtiment ; bureau du Directeur), afin d'optimiser la performance énergétique et d'améliorer la sécurisation du bâtiment. Deux des 3 portes (non concernée la porte du bureau du Directeur) devront intégrer les serrures actuelles (clés passe-partout) et respecter les normes d'évacuation. La porte du Bureau du Directeur devra intégrer un dispositif occultant. Plusieurs propositions seront appréciées.

3.4. Lot n°04 : Réalisation d'un faux plafond



Photo couloir arrière vers salle Comité Directeur

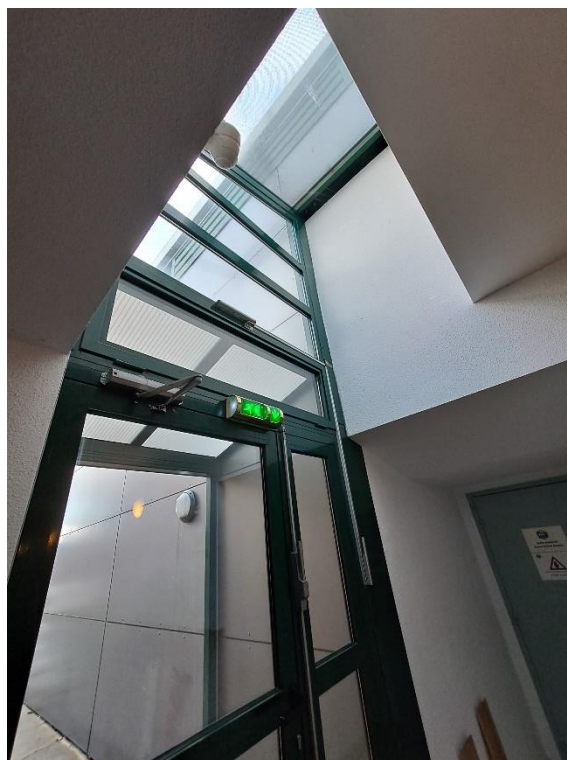
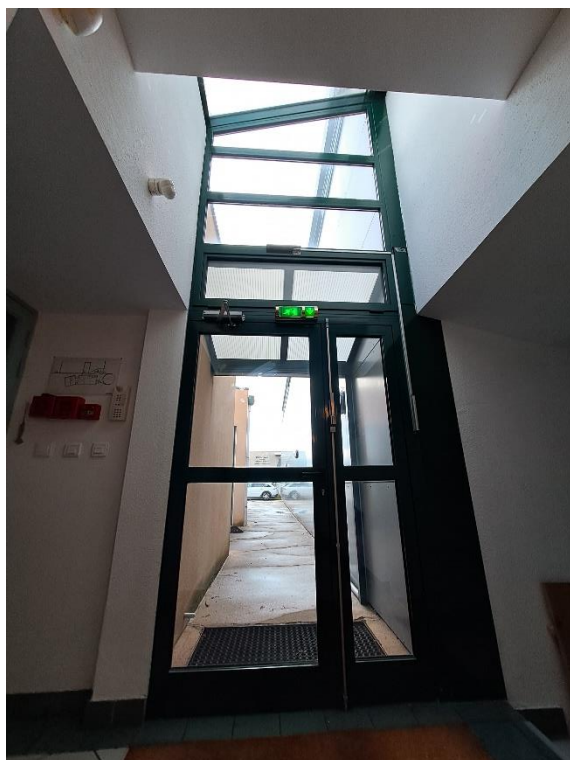


Photo porte arrière côté parking

Réalisation de faux plafond pour limiter la perte énergétique.

3.5. Lot n°05 : Salle du Comité Directeur – Plancher sur vide-sanitaire

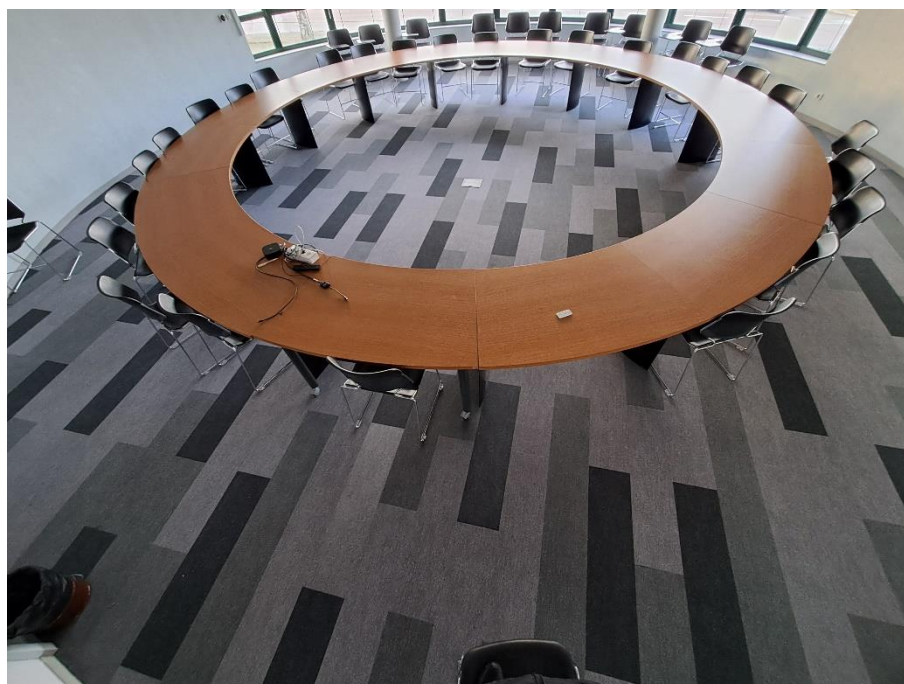


Photo salle Comité Directeur

Réalisation d'une isolation thermique du plancher du Comité Directeur, sur vide-sanitaire, pour atténuer la sensation « pieds froids ».

4. Contours de l'offre

4.1. Contenu et remise de l'offre

Les offres seront établies sur support informatique, remises par les candidats par mail, rédigées en langue française et devront comprendre les éléments suivants :

Identité du Prestataire

- ✓ Présentation de l'entreprise
- ✓ KBIS de moins de 6 mois
- ✓ Chiffre d'affaires et bilan des trois derniers exercices
- ✓ Références sur des sites similaires

Réponse à l'offre

- ✓ Une présentation comprenant les aspects techniques des différents types de matériaux
- ✓ Une présentation comprenant une proposition tarifaire complète pour chacun des lots pour lequel ou lesquels le prestataire se porte candidat

4.2. Evaluation de l'offre

Pondération

- ✓ 45% sur un critère financier
- ✓ 40% sur la qualité technique de la proposition
- ✓ 15% sur la qualité des références du candidat